

TRAIT D'UNION

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE D'ESBLY

BRÈVES

PRÉVENTION CANICULE - Si vous souhaitez être contacté(e) ou aidé(e) en cas d'alerte canicule, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) a mis en place un formulaire relatif à l'inscription sur le registre des risques exceptionnels.

Ces formulaires sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie ou en téléchargement, sur le site de la ville d'Esbly, dans le menu « Solidarité » rubrique « C.C.A.S. ».

Pour toute information, contactez le C.C.A.S. d'Esbly au : 01.64.63.44.24.

TRAVAUX - Devenue vétuste avec le temps, la passerelle qui permet de traverser le canal de Meaux à Chalifert, sur la RD5 à Esbly, va être remplacée. Le Département a pour projet d'en faire une voie verte dédiée aux piétons et cyclistes. L'installation sera sécurisée et bénéfique pour les nombreux Esblygeois qui l'empruntent chaque jour, mais aussi, pour les randonneurs du GR 14A. Cette nouvelle passerelle devrait voir le jour en 2024.

À NOTER - La Mairie sera ouverte au public uniquement le matin, de 8h30 à 12h, du 15 juillet au 14 août - Accueil téléphonique assuré.

Stationnement gratuit au mois d'août. *Attention, la verbalisation restera de rigueur en cas de stationnement dangereux, gênant ou abusif (+ de 7 jours).*



LE CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES EST INSTALLÉ !

La Municipalité d'Esbly a installé le Conseil Municipal de Jeunes, mercredi 9 juin dernier.

Cette nouvelle structure s'inscrit dans le cadre d'une démarche de démocratie participative, et a pour but de permettre à des représentants de jeunes Esblygeois de participer et s'impliquer dans la vie locale, d'être consultés, de proposer et mettre en œuvre des projets. Le CMJ va ainsi contribuer activement à l'évolution de la commune.

Le CMJ est placé sous la coordination de l'Espace Jeunesse ainsi que des Maires Adjointes en charge de l'Enfance/Jeunesse et de la Citoyenneté, Clotilde Templier et David Charpentier, sous l'autorité du Maire.

L'élection des membres du CMJ a eu lieu le mardi 16 mars dans les écoles primaires d'Esbly où les candidatures étaient nombreuses.

Les 17 membres sont :

- CAUTIK Alizée
- BERSET de VAUFLEURY Lilio
- ALBERT Camille
- THIYFA Mohamed
- DJERMOUNE Héloïse
- GUICHARD Nelle
- GERBER Eloïse
- BUET Hugo
- FERNANDEZ Solédad
- ABDESSEMED Neïla
- VERNICE-GIROUX Antoine
- HENO-COUSIN Kyllian
- GARRIGOU Tom
- BARJAUD Stan
- DRAOUI Radhia
- GALLIGANI Iléana
- ROUSSAY Lisa.

Vous pourrez retrouver régulièrement les informations relatives au CMJ et à son activité sur les supports de communication municipales.



CONSEIL CONSULTATIF DES SÉNIORS

La Municipalité d'Esbyly, dans sa démarche de démocratie participative a souhaité mettre en place une instance consultative des Séniors.

Il s'agit de créer un outil pérenne permettant de recenser les attentes et les besoins des Seniors, de participer à l'identification des axes prioritaires mais aussi de contribuer à l'émergence et la construction de projets adaptés à leurs demandes.

C'est aussi un moyen de promouvoir le «vivre ensemble» et la contribution citoyenne active des seniors afin qu'ils puissent participer à l'amélioration de leur vie quotidienne.

Ce Conseil consultatif sera composé de 12 membres, à parité hommes/femmes dans la mesure du possible.

Ils seront choisis ou tirés au sort parmi les candidats.

Pour être candidat, il faut :

- Etre domicilié à Esbly,
- Etre inscrit sur les listes électorales de la ville,
- Etre retraité, âgé de plus de 65 ans et sans activité professionnelle,
- Ne pas être élu ou conjoint d'un élu municipal,



- Ne pas être président d'une association esblygeoise ou responsable d'un parti politique.

La durée du mandat sera de 2 ans.

Les Esblygeois souhaitant intégrer ce Conseil consultatif des Seniors pourront obtenir le bulletin de candidature, à partir du 1er juillet, au guichet de la Mairie ou sur le site internet de la ville (www.esbly.org).

Les candidatures devront parvenir en Mairie au plus tard le : 15 septembre 2021.

COLIS FESTIF

Cette année, la Municipalité et les membres du C.C.A.S ont fait le choix d'avancer l'âge des bénéficiaires du colis festif. Pour en profiter, les Esblygeois âgés de 65 ans et plus devront obligatoirement s'être inscrits en remplissant le formulaire ci-joint, également disponible à l'accueil de la Mairie.



SIGNALEMENT DES EMBÂCLES SUR LE MORIN



Signalement SMAGE des 2 Morin des embâcles sur le bras secondaire du Grand Morin via le formulaire en ligne :

https://www.smage2morin.fr/formulaire_embacle.php

L'objectif de ce formulaire va permettre d'aider au référencement des embâcles présents sur le bras secondaire du Grand Morin (obstruction du lit par un amoncellement de débris divers).

Ces signalements vont permettre à l'équipe technique du SMAGE d'estimer la nécessité de leur traitement dans le cadre d'un programme de désembâclement.

Nous attirons votre attention sur l'importance de remplir au plus vite ce formulaire, ce n'est qu'avec tous vos retours que le SMAGE pourra prioriser et programmer son intervention sur ce bras.

Pour rappel, le bras secondaire du Grand Morin qui traverse Esbly (majoritairement sur des zones privées) va de la Porte à Bateaux jusqu'à la confluence de la Marne (chemin du Halage).

PRÉVENTION CAMBRIOLAGES

Avec les beaux jours qui se profilent, la recrudescence des cambriolages arrive. Adoptons les bons réflexes pour éviter ce phénomène.

Au quotidien, protégez vos accès : porte sécurisée et équipée d'œilleton et d'entrebâilleur, aucune fenêtre ouverte la nuit, détecteur de présence et alarme si possible, n'inscrivez pas votre adresse sur vos clés et ne les laissez pas sous le paillason, dans votre boîte aux lettres...

Soyez prévoyant : photographiez vos objets de valeurs, notez les n° de série ou référence de matériel, et placez-les en lieux sûrs.

Soyez vigilant : fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, ouvrez l'œil si vous remarquez du changement dans l'environnement, ne laissez entrer personne d'inconnu, réclamez les cartes professionnelles des prestataires.

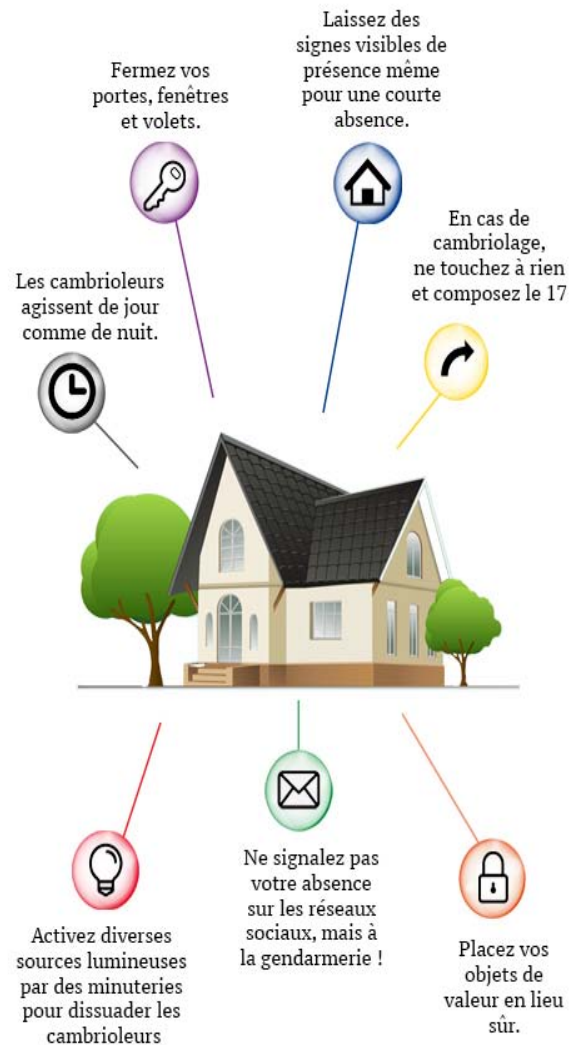
Avant de partir en vacances, informez votre entourage de votre départ, ne communiquez pas vos dates d'absences sur les réseaux sociaux, créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télé, la radio...

Vous pouvez également demander à une personne de confiance de passer de temps à autre pour qu'il y ait un peu de présence.

L'opération «tranquillité vacances» vous permet également d'aller signaler votre absence aux forces de l'ordre, des rondes seront faites autour de votre domicile.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ (formulaire téléchargeable sur internet : <https://www.service-public.fr/> ou disponible à l'accueil de la Mairie).

Et enfin, dans la mesure du possible, au quotidien, nous invitons les propriétaires à rentrer leurs véhicules sur leur parcelle.



ESBLY DIT STOP

10 cendriers ont été installés en ville au mois de mai dernier. La Municipalité lance un appel au civisme !

10 emplacements ont été choisis stratégiquement afin de permettre aux fumeurs de les trouver facilement : Gare (1 cendrier de chaque côté de la passerelle), Salle Art & Culture, Place de l'Herminière, Espace J-J Litzler, Salle Camille David, Place de l'Europe, Parvis de la Mairie, Rue du Général Leclerc (devant les cafés «l'excuse» et «le Longchamp»). Merci à tous les fumeurs de bien vouloir faire preuve de civisme en y jetant leurs mégots !

aux mégots!

Ce projet se fait en partenariat avec la société ÉCOMÉGOT (<https://ecomegot.com/>) qui propose une solution innovante, complète et locale de sensibilisation, collecte et recyclage des mégots de cigarette et crée ainsi des espaces «Zéro Mégot».

Les bénéfices sont multiples :

- Propreté de la ville,
- Sensibilisation des citoyens,
- Espaces «Zéro Mégot»,
- Engagement environnemental,
- Recyclage et valorisation,
- Appel à des chantiers d'insertion pour les collectes.



AGENDA

À NOTER!
Vous pourrez retrouver dans le magazine municipal de septembre un **RETOUR EN IMAGES** sur les activités et réalisations du service Enfance-Jeunesse de ces derniers mois et de cet été qui s'annonce bien occupé !

Juin

Vendredi 18 juin	Dimanche 20 juin	Lundi 21 juin	Dimanche 27 juin
COMMÉMORATION de l'Appel du 18 Juin 1940 18h30 Monument aux Morts du Cdt Berthault Place de l'église	ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES et RÉGIONALES 8h00 - 18h00 3 bureaux de vote	FÊTE DE LA MUSIQUE 19h00 - 22h30 Parking école des Champs Forts Parking de la Mairie	ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES et RÉGIONALES 8h00 - 18h00 3 bureaux de vote

Juillet

Samedi 3 et dimanche 4 juillet	Samedi 10 juillet	Mercredi 14 juillet	Vendredi 16 juillet
FESTUM ESBLIACUM <i>Fête Médiévale</i> Samedi 14h00 - 23h00 Dimanche 10h00 - 18h00 Stade Municipal	CINÉMA de PLEIN AIR «La La Land» 22h30 Stade Municipal Espace J.J-Litzler	FÊTE NATIONALE 23h00 ouverture des portes à 21h Stade Municipal	Concert File 7 FOKKUSU (DJ SET) MIMAA 20h30 - École du centre Gratuit - Sur réservation

Septembre

Samedi 4 septembre	Samedi 18 septembre
FÊTE DE LA RENTRÉE 11h00 - 17h00 Espace J-J Litzler	WORLD CLEAN-UP DAY et CAMPAGNE «STOP MÉGOT» 9h00 - 12h00 RDV Place de l'Europe
 CINÉMA de PLEIN AIR «Yakari» 20h30 Stade Municipal	Samedi 18 et dimanche 19 septembre FÊTE DU PATRIMOINE Chasse au trésor «A la ville d'Esbyl»

Trait d'union est un bulletin municipal réalisé par la Mairie d'ESBLY
Directeur de publication : Ghislain DELVAUX - Conception et réalisation : Service Communication

MAIRIE D'ESBLY - 7, rue Victor Hugo - CS 90184 - 77450 ESBLY
01 64 63 44 00 / ville.esbly@mairie-esbly.fr - Site internet : www.esbly.org - Facebook : Ville d'Esbyl
Accueil en Mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45 - Le samedi de 8h30 à 12h
Permanence des élus : sans RDV le samedi de 8h30 à 12h